

MUTATIONS LOCALES



ÉDITO : POUR UNE MOBILITÉ CHOISIE !

L'année dernière, la Direction Générale a décidé de supprimer le mouvement local pour les inspectrices et inspecteurs et d'imposer l'affectation au choix. Mais ce choix n'est clairement pas celui des agentes et agents mais celui d'une Direction qui peut à sa guise retenir telle candidature et écarter telle autre sans réelle explication puisque la réponse apportée est et sera toujours la même : «l'agent retenu avait un meilleur profil».

Résultat : c'est surtout l'incompréhension, la démotivation voire la rancœur, qui s'expriment parmi les collègues A qui, frustré.es face au peu de choix proposés ou non retenu.es, n'obtiennent au final pas la mobilité espérée.

Solidaires Finances Publiques porte depuis toujours la mobilité choisie des agentes et des agents, affecté.es sur la base de règles claires, transparentes, et connues de toutes et tous, bien en amont des mouvements.

Des règles existent encore (nous les développerons dans les pages suivantes), mais elles sont parfois complexes, notamment en période de réorganisations souvent liées au NRP (Nouveau Réseau de Proximité) et à un infernal cortège de restructurations, de sites supprimés, de déménagements accélérés et de postes gelés.

Comme toujours, ce sont les agentes et les agents qui sont contraints de s'adapter en espérant pouvoir continuer à travailler sur un site pas trop éloigné de leur domicile et à exercer des missions choisies.

Dans les pages qui suivent, nous vous rappelons les règles qui régissent encore les affectations locales, au moins pour les B et les C. Vous y trouverez un tableau récapitulatif des sites et les services qui s'y trouvent (grade par grade), ainsi que diverses informations.

Plus que jamais Solidaires Finances Publiques Paris sera à vos côtés en vous apportant soutien et conseils.

Dans l'attente des permanences que nous organiserons en mai, **n'hésitez pas à contacter nos militant.es :**

Marie-Laure Gréhant	06.64.41.89.79
Magali Pougnet	06.82.32.55.73
Vincent Pougis	01.53.27.45.77
Annie Dafit	06.81.89.54.83
Patricia Pinault	06.46.24.60.77
Grégory Carpentier	06.85.17.66.55
Stefano Peluso	06.84.00.60.21
Philippe Ribes	06.63.46.78.88
Catheline Herold	01.40.46.68.66
Sylvie Cransac	06.09.92.31.33
Isabelle Lardeau	01.40.52.50.78
Grégoire Sehier	01.53.21.76.44

Et par mail à :

Solidaires Finances Publiques Paris

16 rue notre dame des victoires
75002 Paris

La Balf :

solidairesfinancespubliques.drifip75
@dgfip.finances.gouv.fr

Le site :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/750/>

Facebook :

<https://www.facebook.com/SolFIPParis>

Instagram : @solfip75

Bluesky : @solfinpubliques75.bsky.social

LES DÉLAIS DE SÉJOUR ENTRE DEUX MUTATIONS

Pour les mutations locales, le délai de séjour de droit commun entre deux mutations est de 2 ans. Il est porté à 3 ans :

- sur le poste de première affectation (pour les agent.es C),
- sur le poste de première affectation (pour les agent.es A et B, mais incluant la scolarité).

Pour les agent.es subissant une réorganisation ou une suppression de leur poste, le délai de séjour est levé.

ATTENTION : en cas de déménagement de service dans Paris, il y a obligation de suivre la mission et les délais de séjour ne sont pas levés.

Aucun délai de séjour n'est appliqué pour les agent.es ALD dans le cadre des mutations locales.

INSPECTEURS - INSPECTRICES

Depuis le 1er janvier 2025, tous les postes de cadres A à la DRFIP Paris sont exclusivement offerts au choix. En local, il est uniquement possible de candidater dans un service pour lequel une fiche de poste est publiée sur Ulysse Paris.

Affectation au 01/09/2026

Une **première vague** d'appels à candidature est publiée à compter de la sortie du mouvement national.

Ils sont accessibles :

- aux titulaires qui ont obtenu une affectation nationale DRFIP 75,
- à tous les cadres A déjà affectés à la DRFIP 75 et qui ne sont pas liés par un délai de séjour au 1er septembre.

À noter : aucune distinction n'est opérée entre les candidatures de collègues internes ou externes à la direction.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, il est envisagé qu'une **deuxième vague** puisse être publiée, toujours pour une affectation au 01/09/2026, afin de pourvoir « en cascade » les postes qui se seraient libérés suite à la première vague.

ATTENTION : les agent.es issu.es du mouvement national non retenu.es sur une fiche locale seront affecté.s soit d'office, soit ALD (à la disposition du directeur).

Tout au long de l'année,

une affectation au fil de l'eau « cadencé »

Par la suite, **2 vagues complémentaires** seront organisées avec des affectations à effet **au 1er janvier** et **au 1er avril** afin de pourvoir les postes vacants au sein des services.

C'est ce que la Direction appelle le fil de l'eau « cadencé ».

Ne pourront candidater que les inspecteurs et inspectrices déjà affecté.es à la DRFIP 75 et qui ne sont pas lié.es par un délai de séjour au moment de la prise de poste.

Pour les postes dans les services de direction et certains postes qualifiés de « sensibles », les recrutements seront réalisés au fil de l'eau, tout au long de l'année.



Les candidats qui participent au mouvement national ne doivent pas postuler aux appels à candidature locaux de janvier à la date de parution des résultats.

Comment candidater

Les candidatures doivent être adressées **par mail** aux destinataires indiqués sur la fiche de poste (responsable de service, correspondant du pôle métier et services RH), avec en annexe un **CV**, une **lettre de motivation**, les **3 derniers CREP**.

L'application Mouv'RH ne doit pas être utilisée.

Suite à l'intervention de Solidaires Finances Publiques Paris, la Direction a admis que la photo du candidat ne donnait aucune indication sur le profil professionnel de l'agent.e et qu'elle n'avait pas à figurer sur le CV.

Idem pour des informations personnelles telles que l'adresse du domicile ou la situation familiale.

Certains recrutements pourront donner lieu à entretien (en particulier pour les postes en Direction), mais ce n'est pas obligatoire pour l'ensemble des postes.

Il est possible de candidater sur plusieurs fiches de poste locales et de les classer par ordre de préférence, mais la Direction ne sera pas liée par ce classement.

En 2025, ce mode d'affectation au choix a été, comme nous le craignons, source d'iniquités et de frustrations pour les agent.es, chronophage pour tout le monde (recruteurs comme recrutés) et cause de désorganisation dans les services (*voir notre tract du 18/07/2025 « Encore pire que ce que nous avons imaginé ! »*).

Solidaires Finances Publiques revendique le maintien de véritables mouvements nationaux et locaux, que ce soit pour les titulaires et les premières affectations, avec une affectation nationale la plus fine possible, où les personnels sont départagés selon la règle de l'ancienneté administrative, en prenant en compte les priorités et les critères supplémentaires prévus par les lignes directrices de gestion.

CADRES B ET C

Pour l'affectation locale des B et C, la **règle de l'ancienneté administrative** (non bonifiée pour charge de famille) s'applique sur la base des vœux des agent.es.

Vous devez participer au mouvement local si :

- vous souhaitez changer de service, au sein de la DRFIP 75,
- votre poste est supprimé,
- vous êtes ALD (à la disposition du directeur) et souhaitez obtenir un poste fixe,
- pour obtenir une affectation locale si vous arrivez à Paris dans le cadre du mouvement national.

Priorités

Il existe 2 types de priorités au sein de la DRFIP 75 :

Priorité	Conditions	Exercice des priorités
Réorganisation entraînant un transfert de missions et d'emplois à l'intérieur de la direction <i>(les déménagements de service au sein de la DRFIP 75 ne sont pas concernés car Paris est considéré comme une commune et qu'il y a donc obligation de suivre le service)</i>	3 conditions <u>cumulatives</u> : - être affecté au mouvement national dans le département, - être affecté au mouvement local dans le service restructuré, - exercer totalement ou partiellement les missions transférées. <i>Les ALD ou détaché.es ne bénéficient donc pas de la priorité.</i>	La priorité s'exerce sur tout emploi, uniquement l'année de la réorganisation.
Suppressions d'emplois	3 conditions <u>cumulatives</u> : - être affecté au mouvement national dans le département, - être affecté au mouvement local dans un service subissant une suppression de poste, - avoir l'ancienneté administrative la plus faible au sein du service. <i>Les ALD ou détaché.es ne bénéficient donc pas de la priorité.</i>	Elles s'exercent uniquement l'année de la suppression dans l'ordre suivant : 1. pour rester sur son service d'origine si un poste se libère dans le cadre du mouvement de mutation locale, 2. pour tout emploi vacant dans un service de même nature (SIP, SIE,...) que le service d'origine, 3. pour tout emploi vacant de la DRFIP

SPÉCIFICITÉS PARIS

Paris étant à la fois un département et une commune les collègues qui y sont affectés ne peuvent bénéficier des priorités suivantes : handicap, rapprochement interne du domicile ou du lieu d'exercice du conjoint.

Un certain nombre d'entre vous dépose une demande de mutation locale en ayant une situation particulière. Il est important de s'en prévaloir et de se rapprocher impérativement d'un ou une militant.e de Solidaires Finances Publiques afin que nous puissions assurer au mieux la défense du dossier.

La situation des ALD

De nombreux collègues sont affectés en tant que ALD local. Avec la départementalisation (affectation nationale au département), l'affectation ALD avait pourtant vocation à disparaître.

Même si l'affectation ALD permet de ne pas être bloqué en local par un délai de séjour, Solidaires Finances Publiques conseille aux ALD de profiter de la campagne de mutations internes qui débute, pour essayer d'obtenir en poste fixe le service souhaité car le risque existe, en tant qu'ALD, d'être changé de service et possiblement de site et/ou de mission.

En effet l'affectation nationale qui est désormais «DRFIP Paris tout emploi» fait courir le risque d'être affecté.e sur n'importe quel service parisien.

Il y a deux mouvements en un !

Les B et C déjà en poste dans la DRFIP Paris priment celles et ceux qui viennent de l'extérieur :

■ Les mutations internes au département sont examinées en premier (*petite subtilité, si vous avez été promu.es B par Concours Interne Spécial ou par liste d'aptitude vous êtes considéré.es comme étant déjà en poste dans le département*).

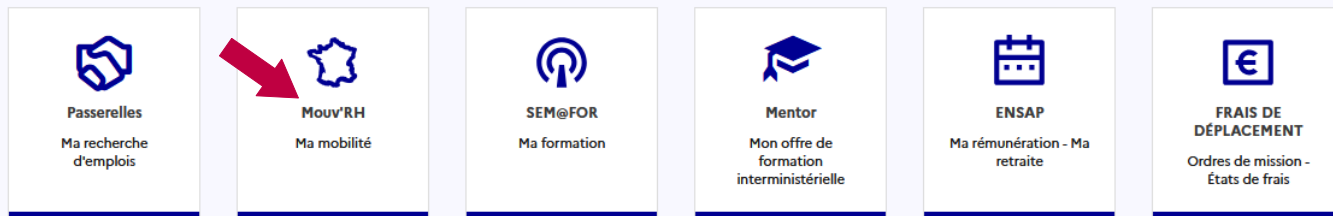
■ Puis, les affectations locales des agent.es ayant obtenu Paris au mouvement de mutation national sont examinées en second.

Certains postes locaux (exemple : EDR) sont attribués «au choix du directeur».

MOUV'RH (pour les B et C)

MOUV'RH est devenu le logiciel qui permet de rédiger sa fiche de mutation en national et en local. Il sera ouvert peu après les publications des mouvements de mutations nationales. L'application est accessible depuis le portail métiers dans SIRHIUS.

MES AUTRES APPLICATIONS RH



Dès l'ouverture tu auras probablement entre 2 à 3 semaines pour rédiger ta demande. Pour les collègues absent.es à la date d'ouverture, MOUV'RH est disponible via le portail interne de la Gestion Publique (PIGP).

L'application permettra de classer tes vœux par ordre de préférence.

Il est important de rappeler que tu dois positionner les services selon ta préférence, même s'il n'y a *a priori* pas de poste vacant : le poste peut se libérer dans le cadre du mouvement local et le logiciel examine tous les vœux en partant de la première ligne mentionnée (le nombre de vœux n'est pas limité).

ATTENTION

Cette année le mois de mai comporte de nombreux jours fériés et l'application ne fonctionne pas le week-end. Pense à préparer ta liste de vœux à l'avance.

EDR (équipiers de renfort)

Les agent.es sollicitant une mutation comme EDR (poste au choix) devront mettre ce vœu en premier choix de leur demande et adresser un CV.

Attention : les EDR ne sont plus sectorisés géographiquement, ils peuvent intervenir dans tout Paris.

Emplois de Direction

Les emplois Direction sont regroupés en 3 blocs :

- Bloc 1 : Pôle Pilotage et Ressources (PPR) / Pôles Gestion Publique État (PGPE) / Pôle Secteur Public Local (PSPL) / Missions.
- Bloc 2 : Pôle Contrôle Fiscal et Affaires Juridiques (PCFAJ).
- Bloc 3 : Pôle Gestion Fiscale (PGF).

Les agent.es qui souhaitent rejoindre un service de direction doivent :

- **demander le Bloc dans MOUV'RH** (pour le Bloc 1, il n'est pas possible de demander un seul Pôle),
- **rédiger une fiche de souhaits** pour affiner le choix au sein du Bloc.

Cette fiche est émise à titre indicatif : la Direction est libre de la suivre ou pas.

La fiche de souhaits doit être annexée à la demande dans MOUV'RH.



Si tu obtiens le vœu « Bloc 1 », la Direction peut te positionner dans n'importe quel service du bloc.

Chaque année, des collègues voulant travailler aux Ressources Humaines se retrouvent en Gestion Publique, faute de poste disponible aux RH.

Solidaires Finances Publiques Paris ne cesse de demander depuis des années que le Bloc 1 soit divisé en autant de blocs qu'il y a de pôles.



Pour tout renseignement ou problème concernant ta demande de mutation locale, n'hésite pas à contacter un-e militant-e de Solidaires Finances Publiques Paris par téléphone ou par mail :

solidairesfinancespubliques.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr

SERVICES DE LA DRFIP PARIS

ATTENTION : informations délivrées à titre indicatif.

Les *services en italique* sont amenés à déménager d'ici 2027, mais la localisation des services et les dates de déménagement sont susceptibles d'évolutions.

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
02 RÉAUMUR (services de Direction) Métro lignes 3, 4 restaurant administratif	Pôle pilotage et ressources -Vie de l'agent et conditions de vie au travail -Gestion des carrières -Contrôle de gestion Pôle gestion publique État -Dépenses -Paye -Comptabilité -Services Financiers -Recettes non fiscales -Action Économique Pôle secteur public local -SGC VPRIF (Ville de Paris/région) -Div. Secteur Public local -Trésorerie EPL Missions rattachées -Cabinet du Directeur	Pôle pilotage et ressources -Vie de l'agent et conditions de vie au travail -Gestion des carrières -Contrôle de gestion -Relations usagers, conduite du changement Pôle gestion publique État -Dépenses -Paye -Comptabilité -Services Financiers -Recettes non fiscales -Action Économique Pôle secteur public local -SGC VPRIF (Ville de Paris/région) -Div. Secteur Public local -Trésorerie EPL Missions rattachées -Cabinet du Directeur -Risques et Audit -Contrôle Budgétaire Régional	Pôle pilotage et ressources -Vie de l'agent et conditions de vie au travail -Gestion des carrières -Pilotage -Contrôle de gestion -Relations usagers, conduite du changement Pôle gestion publique État -Dépenses -Paye -Comptabilité -Services Financiers -Recettes non fiscales -Action Économique -Gestion domaniale -Pôle d'Évaluation Domaniale Pôle secteur public local -Conseil aux Décideurs Publics* -SGC VPRIF (Ville de Paris/région) -Div. Secteur Public local -Trésorerie EPL Missions rattachées -Risques et Audit -Politique Immobilière de l'État* -Contrôle Budgétaire Régional*
02 NOTRE-DAME DES VICTOIRES (NDV) (services de Direction) Métro ligne 3 restaurant administratif à 15 min	Pôle pilotage et ressources -Budget -Immobilier -Gestion de site/Sécurité	Pôle pilotage et ressources -Budget -Immobilier -Gestion de site/Sécurité	Pôle pilotage et ressources -Budget/Marchés -Immobilier -Gestion de site/Sécurité -Agil/Ecoresponsabilité
02 NOTRE-DAME DES VICTOIRES (Centre des Finances Publiques) Métro ligne 3 restaurant administratif à 15 min	SIP CENTRE SIE 1e/2e – SIE 3e/4e	SIP CENTRE SIE 1e/2e – SIE 3e/4e BCR Centre <i>PCE 1^{er}/2^e – PCE 3^e/4^e</i> <i>(suppression des PCE et création d'un pôle de programmation en sept. 2027)</i>	SIP CENTRE SIE 1e/2e – SIE 3e/4e BCR Centre <i>PCE 1^{er}/2^e – PCE 3^e/4^e</i> <i>(suppression des PCE et création d'un pôle de programmation en sept. 2027)</i>
02 UZÈS (Centre des Finances Publiques) Métro lignes 3, 8, 9 - RER E restaurant administratif	PRS DNVSF SDE St-Hyacinthe SDE St-Sulpice SDE St-Lazare Services communs	<i>PCE 9^e /10^e</i> <i>(suppression des PCE en sept. 2027)</i> PCRPF Centre – PRS DNVSF SDE St-Hyacinthe SDE St-Sulpice SDE St-Lazare	<i>PCE 9^e /10^e</i> <i>(suppression des PCE en sept. 2027)</i> PCRPF Centre – PRS DNVSF SDE St-Hyacinthe SDE St-Sulpice SDE St-Lazare

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
06 ST SULPICE (Centre des Finances Publiques) Métro lignes 4, 10, 12 - RER B restaurant administratif	SIE 6e/7e - SIP 5e/6e - SIP 7e Services communs	SIE 6e /7e - SIP 5e/6e - SIP 7e PCRP 6°/13° - PCRP 7° BCR Sud-Ouest PCE 6°/7° <i>(suppression des PCE en sept. 2027)</i> Services communs	SIE 6e /7e - SIP 5e/6e - SIP 7e PCRP 6e/13e - PCRP 7e BDV Ouest 1** et 5 - BDV Sud 2 et 3 5 - BCFI 1 à 4 - BPR 2 et 3 BCR Sud-Ouest PCE 6°/7° <i>(suppression des PCE en sept. 2027)</i>
06 ST SULPICE <i>(services de Direction)</i> Métro lignes 4, 10, 12 - RER B – restaurant administratif	Pôle Gestion Fiscale -Particuliers -Amendes -Professionnels -Recouvrement -Aff. foncières/Enregistrement Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques (PCFAJ) -Service des commissions -Div. du contrôle fiscal 1 et 2	Pôle Gestion Fiscale Particuliers -Amendes -Professionnels -Recouvrement -Aff. foncières/Enregistrement -Missions fiscales régionales Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques (PCFAJ) -Service des commissions -Div. du contrôle fiscal 1 et 2	Pôle Gestion Fiscale -Particuliers -Amendes -Professionnels -Recouvrement -Aff. foncières/Enregistrement -Missions fiscales régionales Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques (PCFAJ) -Service des commissions -Div. du contrôle fiscal 1 et 2
08 LONDRES (Centre des Finances Publiques) Métro lignes 3, 7, 9,12, 13, 14 RER A et E - Transilien J et L Restaurant conventionné à 10 min	SIE Élysées - SIE Madeleine PRS1 Services communs	SIE Élysées - SIE Madeleine PRS1 PCE Élysées - PCE Madeleine <i>(suppression des PCE et création d'un pôle de programmation en sept. 2027)</i> Services communs	SIE Élysées - SIE Madeleine PRS1 PCE Élysées - PCE Madeleine <i>(suppression des PCE et création d'un pôle de programmation en sept. 2027)</i>
08 LONDRES <i>(services de Direction)</i> Métro lignes 3, 7, 9, 12, 14 RER A et E - Transilien J et L Restaurant conventionné à 10 min	Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques (PCFAJ) -Contentieux Professionnels 1 -Pôle juridictionnel judiciaire	Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques (PCFAJ) -Div. Patrimoniale -Contentieux Particuliers -Contentieux Professionnels 1 -Contentieux Professionnels 2 -Programmation et relations extérieures -Div. du contrôle fiscal 3	Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques (PCFAJ) -Div. Patrimoniale -Contentieux Particuliers -Contentieux Professionnels 1 -Contentieux Professionnels 2 -Pôle juridictionnel administratif -Pôle juridictionnel judiciaire* -SCAD -Programmation et relations extérieures -Div. du contrôle fiscal 3
10 PARADIS (Centre des Finances Publiques) Métros 4, 7, 8, 9 - RER B, D, E restaurant administratif	SIE 9° - SIE 10e - SIP 9e/10e	SIE 9° - SIE 10e - SIP 9e/10e	SIE 9° - SIE 10e - SIP 9e/10e
12 MEUNIER (Centre des Finances Publiques) Métro ligne 8 – Tramway T3A restaurant administratif fermeture du site 2° semestre 2026	SIE 12e - SIP 12e <i>(transfert sur le site de Paganini 2e semestre 2026)</i>	PCRP 12e (antenne 12e) <i>(transfert sur le site de Sand 2e semestre 2026)</i> SIE 12e - SIP 12° - PCE 12° <i>(transfert sur le site de Paganini 2° semestre 2026 suppression des PCE en sept. 2027)</i>	PCRP 12e (antenne 12e) <i>(transfert sur le site de Sand 2e semestre 2026)</i> SIE 12e - SIP 12° - PCE 12° <i>(transfert sur le site de Paganini 2° semestre 2026 suppression des PCE en sept. 2027)</i>

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
13 TOLBIAC (Centre des Finances Publiques) Métro lignes 7, 14 restaurant conventionné <i>fermeture du site en 2027</i>	SIE 13e – PRS 2 <i>(transfert sur le site de Beuret au 1^{er} semestre 2027)</i> SIP 13e <i>(transfert sur le site de Moulin Vert au 1^{er} semestre 2027)</i>	SIE 13e – PRS 2 <i>(transfert sur le site de Beuret au 1^{er} semestre 2027)</i> SIP 13e <i>(transfert sur le site de Moulin Vert au 1^{er} semestre 2027)</i>	SIE 13e – PRS 2 <i>(transfert sur le site de Beuret au 1^{er} semestre 2027)</i> SIP 13e <i>(transfert sur le site de Moulin Vert au 1^{er} semestre 2027)</i> 7e BDV Sud <i>(transfert sur le site de Sand au 1^{er} semestre 2027)</i>
13E BEDIER (Porte d'Ivry) (services de Direction) Métro ligne 7, 14 - Tramway T3A restaurant conventionné	SFACT Ville de Paris dépenses	SFACT Ville de Paris dépenses	SFACT Ville de Paris dépenses
14 MOULIN VERT (centre des Finances Publiques) Métro ligne 4 / Tramway T3A restaurant administratif	SIE 14e - SIP 14e -Services communs TP Hospitalière	SIE 14e - SIP 14e PCE 5e/13e/14e <i>(transfert sur le site de Beuret au 1^{er} semestre 2027 – suppression des PCE en sept. 2027)</i> PCRP 5e/14e <i>(transfert sur le site de Sand au 1^{er} semestre 2027)</i> TP Hospitalière	SIE 14e - SIP 14e PCE 5e/13e/14e <i>(transfert sur le site de Beuret au 1^{er} semestre 2027 – suppression des PCE en sept. 2027)</i> PCRP 5e/14e <i>(transfert sur le site de Sand au 1^{er} semestre 2027)</i> TP Hospitalière
15 BEURET (centre des Finances Publiques) Métro lignes 6, 8, 12 restaurant administratif	SIE 15e Est - SIE Grenelle Javel SIP 15e Ouest - SIP 15e Est Services communs	SIE 15e Est - SIE Grenelle Javel SIP 15e Ouest - SIP 15e Est PCE 15e <i>(suppression des PCE et création d'un pôle de programmation en sept. 2027)</i> PCRP 15^e Services communs	SIE 15e Est - SIE Grenelle Javel SIP 15e Ouest - SIP 15e Est PCE 15e <i>(suppression des PCE et création d'un pôle de programmation en sept. 2027)</i> PCRP 15^e
16 SAND (centre des Finances Publiques) Métro lignes 9, 10 - RER C restaurant administratif	SIP 16e Auteuil – SIP 16e Nord Services communs	SIP 16e Auteuil - SIP 16e Nord PCRP 16e PCRP 11e/12e (antenne 11e)	SIP 16e Auteuil - SIP 16e Nord PCRP 16e PCRP 11e/12e (antenne 11e) BDV CENTRE (1ère-6e-7e-9e-11e-14e-15e) BDV Sud (6e) BDV Ouest (6e-8e**-9e-12e)
17 REIMS (centre des Finances Publiques) Métro 3 - Tramway T3B Transilien L restaurant administratif	SIE 16e - SIE 17e - SIP 17 ^e PCRP 8e/17e Services communs	SIE 16e - SIE 17e - SIP 17e PCE 16e - PCE 17e <i>(suppression des PCE et création d'un pôle d'expertise en sept. 2027)</i> PCRP 8e/17e Services communs	SIE 16e - SIE 17e - SIP 17 ^e PCE 16e - PCE 17e <i>(suppression des PCE et création d'un pôle d'expertise en sept. 2027)</i> BPR 4 et 5 - PCRP 8e/17e
18 GRANDES CARRIÈRES (Centre des Finances Publiques) Métro lignes 12, 13 Pas de restaurant administratif	SIP 18e	SIP 18e	SIP 18e

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
19 ARGONNE (Centre des Finances Publiques) Métro ligne 7 - Tramway T3B RER E restaurant conventionné à 15 minutes Site QPV <i>fermeture du site en 2027</i>	SIE 18e - SIE 19e <i>(transfert sur le site de Paganini au 1^{er} semestre 2027)</i> SIP 19e - Services communs <i>(transfert sur le site de Paganini au 2^e semestre 2027)</i>	SIE 18e - SIE 19e - PCR P 18e/19e/20e <i>(transfert sur le site de Paganini au 1^{er} semestre 2027)</i> SIP 19e - BCR Nord PCE 18e/19e Services communs <i>(transfert sur le site de Paganini au 2^e semestre 2027)</i>	SIE 18e - SIE 19e - PCR P 18e/19e/20e <i>(transfert sur le site de Paganini au 1^{er} semestre 2027)</i> SIP 19e - BCR Nord PCE 18e/19e - 4e BDV Centre** BDV Nord (1^{ère}** - 5^e - 7^e - 9^e** - 10^e) <i>(transfert sur le site de Paganini au 2^e semestre 2027)</i> BDV Nord (2^e - 6^e - 8^e) - 7^e BDV Est <i>(transfert sur le site d'Eugène Carrière au 2^e semestre 2027)</i>
20 PAGANINI (Centre des Finances Publiques) Métro lignes 1, 9 Tramways 3A et 3B restaurant administratif	SIE 20e - SIP 20e SIE 11e - SIP 11e CDIF 1 - CDIF 2 (dont PELP) PTGC SPF 1 - SPF 2 <i>(transfert sur le site d'Uzès au 2^e semestre 2027)</i> TP Amendes 1 - TP Amendes 2 TPCAS Services communs	PCR P 18e/19e/20e (antenne 20e) SIE 20e - SIP 20e SIE 11e - SIP 11e - CDIF 1 - CDIF 2 (dont PELP) PTGC SPF 1 - SPF 2 <i>(transfert sur le site d'Uzès au 2^e semestre 2027)</i> TP Amendes 1 - TP Amendes 2 TPCAS PCE 11e - PCE 20e <i>(suppression des PCE et création d'un pôle d'expertise en sept. 2027)</i> BCR Est Services communs	PCR P 18e/19e/20e (antenne 20e) SIE 20e - SIP 20e SIE 11e - SIP 11e CDIF 1 - CDIF 2 (dont PELP) PTGC SPF 1 - SPF 2 <i>(transfert sur le site d'Uzès au 2^e semestre 2027)</i> TP Amendes 1 - TP Amendes 2 TPCAS PCE 11e - PCE 20e <i>(suppression des PCE et création d'un pôle d'expertise en sept. 2027)</i> BCR Est BDV Est (2e-3e-4e-5e)
20 PAGANINI (services de Direction) Métro lignes 1, 9 Tramways 3A et 3B restaurant administratif	Pôle pilotage et ressources - Formation professionnelle	Pôle pilotage et ressources - Formation professionnelle	Pôle pilotage et ressources - Formation professionnelle

* Appel à candidature dans le cadre du mouvement national : PJJ, CBR, MRPIE, CDL et PNSR

** Brigades de Vérification spécialisées :

- **4e BDV Centre** et **9e BDV Nord** : Fraudes complexes
- **1ère BDV Nord** et **8e BDV Ouest** : Immobilier
- **1ère BDV Ouest** : Patrimonial

La Balf :

solidairesfinancespubliques.dr75@dgfip.finances.gouv.fr

Le Site :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/750/>



ON ADHÈRE À SOLIDAIRES !

PLUS QUE JAMAIS, NOUS CONTINUERONS AVEC VOUS ET POUR VOUS !

SECTION 75

BULLETIN D'ADHÉSION

Solidaires
Finances
Publiques

IDENTIFIANTS

N° ANAIS : _____ N° SIRHIUS : _____
(10 chiffres) (7 chiffres)

NOM d'usage _____ Prénom _____

Date de naissance ____ / ____ / ____ Temps partiel _____ %

FONCTIONNAIRE : Grade _____ Échelon _____

CONTRACTUEL : A B C

SITE _____ SERVICE _____

Montant de la cotisation →

Possibilité de payer en plusieurs fois, y compris en ligne :
solidairesfinancespubliques.org